CAC Réunion
COMPTABILITÉ - AUDIT - CONSEIL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Association F.T.M.

7 rue Henri Cornu,
Technopole, Bureau 11
97490 SAINTE-CLOTILDE

EXERCICE 2022

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

CAC Réunion
COMPTABILITÉ - AUDIT - CONSEIL

ASSOCIATION FTM
7 RUE HENRI CORNU
97490 SAINTE-CLOTILDE

N° SIREN : 792 110 553

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux membres de l'assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FINALISER TRANSMETTRE MOBILISER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FINALISER TRANSMETTRE MOBILISER relatifs à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Subventions : dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des subventions de l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant les opérations comptabilisées à la suite de l'analyse des conventions de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités des membres du bureau aux comptes annuels

Il appartient aux membres du bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux membres du bureau d'évaluer la capacité de la FINALISER TRANSMETTRE MOBILISER relatifs à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte Clotilde le 29 janv 2024

CAC REUNION
Commissaire aux comptes

Représenté par Pascal TERRAZZONI

Comptes Annuels

ASSOCIATION F.T.M.
7 RUE HENRI CORNU

97490 SAINTE CLOTILDE

Bilan du01/01/2022 au31/12/2022
Durée 12 mois

No SIRET 79211055300015
Code NAF 8899B

Document établi par :

BOURBON EXPERTISES CONSEILS
27 RUE RHIN ET DANUBE
97460 SAINT PAUL

Tel. 02.62.22.50.80.
Fax.
Siret 42035996000010

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022 Brut	31/12/2022 Amort. et Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	726	207	519	664
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 133	267	1 866	
	Autres immobilisations corporelles	60 297	37 432	22 865	19 299
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 643		3 643	3 643
	TOTAL (1)	**66 799**	**37 906**	**28 893**	**23 606**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 436		4 436	3 071
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	55 588		55 588	31 200
	Autres créances	128 901		128 901	65 601
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	196 268		196 268	155 999
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	**385 193**		**385 193**	**255 871**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**451 992**	**37 906**	**414 086**	**279 477**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	204 586	125 088
	Résultat de l'exercice	**74 672**	**79 498**
	Total des fonds propres	**279 258**	**204 586**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**279 258**	**204 586**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	39	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 745	5 363
	Dettes fiscales et sociales	61 230	69 090
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	648	438
	Produits constatés d'avance	64 167	
	Total des dettes	**134 828**	**74 891**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**414 086**	**279 477**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	74 671,63	79 498,12
(1) Dont à moins d'un an	134 828	74 891
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	39	

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	225 277	144 319
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	534 476	557 787
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	287	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**760 040**	**702 106**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	222 790	183 065
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 252	4 032
	Rémunération du personnel	346 586	317 189
	Charges sociales	118 146	111 123
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 198	7 167
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	1 228	33
	Total des charges d'exploitation	**701 200**	**622 608**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**58 839**	**79 498**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers		
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**58 839**	**79 498**
	Produits exceptionnels	17 668	
	Charges exceptionnelles	1 836	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**15 833**	
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**777 708**	**702 106**
	TOTAL DES CHARGES	**703 036**	**622 608**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**74 672**	**79 498**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	125 088	79 498		204 586
Résultat de l'exercice	79 498		79 498	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	204 586	79 498	79 498	204 586

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Description de l'association

Objet social :

L'association FTM a pour objet de favoriser l'intégration sociale et professionnelle de femmes majeures.

Afin de réaliser cet objet l'association se propose :

- De conduire des actions d'ingénierie, de conseil, de conduite de projet, d'évaluation dans le champ de la formation professionnelle, de l'accompagnement à l'accès ou le maintien à l'emploi ;
- De mettre en œuvre toute action relevant du domaine de la préformation, de la formation qualifiante ou de la formation continue ;
- D'initier et participer à des projets européens dans le champ de la formation ou de l'accompagnement ;
- De promouvoir, organiser ou animer des évènements de communication à l'échelle européenne.

Activité de l'association :

Num	Intitulée de l'action	Dates	Budget	Objectifs
1	E. Activ'	Du 01/01/22 Au 31/12/22	DRDFEFH : 974-ETAT-POLITIQUE-VILLE 36000 €	Retrouver la confiance en soi et l'estime de soi Faire le point sur les profils et projets professionnels Gérer les situations professionnelles Se projeter sur le marché du travail
2	Fem' Activ'	Du 31/01/22 Au 01/03/22	Pôle emploi Réunion-Mayotte : 25571€	Retrouver la confiance en soi et l'estime de soi Faire le point sur les profils et projets professionnels Gérer les situations professionnelles Se projeter sur le marché du travail
	Fem' Activ'	Du 04/04/22 Au 05/05/22	Pôle emploi Réunion-Mayotte : 35230€	
	Fem' Activ'	Du 30/05/22 Au 30/06/22	Pôle emploi Réunion-Mayotte : 56771€	
	Fem' Activ'	Du 05/09/22 Au 04/10/22	Pôle emploi Réunion-Mayotte :52117€	
	Fem' Activ'	Du 14/11/22 Au 13/12/22	Pôle emploi Réunion-Mayotte :55588€	
3	Opportunités	Du 01/01/2022	CAF :300000€	Préparer et accompagner par le job

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

	Profession'Elles	Au 31/12/2022	Région Réunion :45000€ DRDFEFH :16000€ DEETS 50000€	coaching des femmes majeures sans emploi ni en formation à l'entrée dans le projet dans leurs démarches de recherche d'emploi dans l'objectif de favoriser leur entrée sur le marché du travail
4	Job coaching Flo8	Du 01/02/2022 Au 31/12/2022	FSE :59752€ DEETS :14940€	Préparer et accompagner par le job coaching des femmes majeures sans emploi ni en formation à l'entrée dans le projet dans leurs démarches de recherche d'emploi dans l'objectif de favoriser leur entrée sur le marché du travail
5	Précarité menstruelle	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	DEETS : 3160€	Lutter contre la précarité menstruelle
6	Felicitas	Du 01/12/2022 Au 31/12/2022	DEETS 70000€	Inclusion des allophones a la Réunion

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **414 086** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **777 708** euros et un total **charges** de **703 036** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **74 672** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association FTM applique le règlement ANC 2018-06 à compter du 1er janvier 2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	726					726
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**726**					**726**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 133			2 133
	Instal., agencement, aménagement divers	9 673		1 750			11 423
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 010		10 925		4 060	48 874
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**51 683**		**14 808**		**4 060**	**62 430**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 643					3 643
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 643**					**3 643**
	TOTAL	**56 051**		**14 808**		**4 060**	**66 799**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	62	145		207
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62	145		207
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		267		267
	Autres instal., agencement, aménagement divers	6 263	1 913		8 176
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	26 120	5 874	2 738	29 256
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 383	8 053	2 738	37 699
	TOTAL	32 445	8 198	2 738	37 906

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 643		3 643
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	55 588	55 588	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	128 901	128 901	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	**188 131**	**184 489**	**3 643**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	39	39		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 745	8 745		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 359	54 359		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 871	6 871		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	648	648		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	64 167	64 167		
	TOTAL DES DETTES	**134 828**	**134 828**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**128 901**
Autres créances		**128 901**
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*128 901*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**5 759**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**5 759**
FOURNISSEURS-FACT.NON PARV.	*5 759*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**64 167**
FELICITAS 12/2022 A 11/2023		64 167	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**64 167**

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

CAC Réunion
COMPTABILITÉ - AUDIT - CONSEIL

ASSOCIATION FTM

Siège social : 7 RUE HENRI CORNU
97490 SAINTE-CLOTILDE

N° SIREN : 792 110 553

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés en date du 31 décembre 2022, en application de l'article R.612-7 dudit code.
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Sainte-Clotilde, le 29 janv 2024.

Le Commissaire aux comptes
CAC REUNION

Représenté par Pascal TERRAZZONI